

Saint-Egrève

le journal

N°245
AVRIL 2018

DOSSIER

CADRE DE VIE

Le sport à la carte



Participation

De plus en plus **APIH** !



Vert Horizon

SAINT-ÉGRÈVE | DU T1 AU T5

T2 À partir de **132 000 €** HORS STATIONNEMENT

T3 À partir de **172 000 €** HORS STATIONNEMENT

T4 À partir de **255 000 €** HORS STATIONNEMENT

Possibilité cave et/ou cellier

UN SUPERBE LANCEMENT À NE PAS MANQUER

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS

04 76 48 59 89

brunoblain-promotion.com



Co-promotion

Promotion

bruno blain
PROMOTION



Gremeret
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. **06 73 49 58 26**

remi.gremeret@hotmail.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement
paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal



Entre une
grande marque
et une
enseigne locale,
choisissez les 2 !



**EXCLUSIVITÉ
LOCATION**

SAINT-EGREVE
2 rue St Robert

Château de la Tourette. 2 P+C
37 m² 3^e ét. TBE. Cave. Chauff ind
gaz. Loyer 570 € + ch. 47 €. FA
481 € dont EDL 111 €. Caution
523 €. Dispo de suite. DPE : C.

SAINT-EGREVE
34 rue L^{rs} Fiancéy

4 P+C de 71 m², 2^e ét., 3 ch,
balcon, cave. Chauff collectif.
Loyer 600 € + ch. 100 €. FA
700 € dont EDL 237 €. Caution
600 €. Dispo de suite. DPE : E.

NOYAREY
chemin du Moulin



3 P+C 71 m². BE. Garage, cellier.
Chauf ind. gaz. Loyer 700 € +
ch. 10 €. FA 710 € dont EDL
210 €. Caution 700 €. Dispo de
suite. DPE : C.

VOREPPE
446 rue du Boutet



2 P+C 48 m² au rdc. Terrasse,
jardin privatif. Calme, verdoyant.
Loyer 601 € + ch. 10 €. FA 600 €
dont EDL 130 €. Caution 601 €.
Dispo de suite. DPE : D.

VOREPPE
133 rue D. de Tassigny



4 P+C 80 m², 2^e ét. avec asc.
Calme. Facilité station. Chauff ind
gaz. Loyer 891 € + ch. 77 €. FA
891 € dont EDL 220 €. Caution
814 €. Dispo de suite. DPE : C.

La Dame Aux Fleurs
restaurant

cuisine traditionnelle française

A midi, du mardi au vendredi :

Formules 19,50 - 23,00 - carte

Le soir, du jeudi au samedi :

Menus 35,00 - 45,00 - carte

Autres services, groupes : nous consulter
... ..

Salon privé pour les groupes, séminaires
Parking - Terrasse



11 Av. Gal. Viallet
Saint Egrève
Réservations :
04 76 75 17 27
ladameauxfleurs.fr

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle



04 76 940 940



édito

Daniel Boisset
maire de Saint-Egrève

Nous avons coutume de dire que Saint-Egrève est dotée comme une ville de 20 000 habitants tant les équipements sont nombreux sans faire l'impasse sur la qualité. Si la culture a toute sa place avec en figure de proue La Vence Scène, les sportifs sont également à l'honneur avec les gymnases, stades, terrains pour tout type d'activité, boulo-drome, piscine et autres équipements. Ceux-là sont utilisés aussi bien par les sportifs de nos grands clubs qui rayonnent au-delà de notre ville mais également par des groupes plus restreints tout comme des amateurs occasionnels. Cette diversité est bien sûr une richesse et notre équipe municipale met tout en œuvre pour répondre aux nombreuses attentes.

Demain, la piscine intercommunale sera à l'honneur avec deux bassins dont un couvert, qui permettront la compétition tout comme l'entraînement, le challenge sportif tout comme le loisir. Actuellement encore en phase d'études, les travaux débiteront prochainement pour une livraison aux alentours de 2020. Le terrain aux abords immédiats du pôle enfance de Fiancéy, qui est déjà sorti de terre, donnera à ce quartier de Fiancéy-Prédiéu un nouvel élan et une nouvelle dimension. J'en profite pour rappeler que le parc de Fiancéy ne sera nullement impacté puisque ces terrains situés aux abords du parc n'en font pas partie.

Concilier toutes les envies sportives des Saint-Egrévois sans léser aucun quartier n'est pas un challenge facile tant les demandes sont grandes. J'en veux pour preuve le casse-tête des créneaux horaires mais je salue le professionnalisme de nos services et l'engagement de nos élus dédiés au sport, que ce soit mon adjoint Pierre Paillardon, ou bien alors Gilles Emery, également vice-président du Sivom ainsi qu'Yves Bertrand. Tous font un travail admirable pour que vivent le sport à Saint-Egrève et le plaisir de tous !

Daniel BOISSET

4-9 | les actualités

Fête de la paix cherche familles d'accueil
"Silver économie" et technologie "senior friendly"
Dépollution : Saint-Egrève lauréate de l'ADEME
Une carte résident pour les piscines



I la Ville | 0-11

Participation

De plus en plus APIH !

Service public

Le mariage est à la fête



I Dossier | 12-15

Cadre de vie

Le sport à la carte

I les loisirs | 16-19

Focus

Mémoires vives

Événement

Le talent c'est maintenant !

A fond le ballon... ovale



20

Info pratique

21

Petites annonces

22

Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Dépôt légal : avril 2018
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72
Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 900 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de Publication : Véronique Jaubert

Rédacteur en chef : Bruno Gimmig

Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Deltasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand

Maquette : service communication

Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



Vacances d'avril !



Vacances de printemps : des sorties à 200 à l'heure !

Voici qu'arrivent déjà les vacances d'avril. Si certains jeunes saint-égrévois ont la chance de profiter de ces congés pour s'envoler vers Londres, ceux qui restent à Saint-Egrève ne sont pas à plaindre. En effet, une fois de plus, le Pôle jeunesse a pensé

à eux et a développé tout un programme d'activités, de sorties, de stages pour les plus de 12 ans !

Ainsi, du 9 au 20 avril pas moins de 18 animations ludiques ou sportives leur sont proposées. Autant dire qu'il y en aura pour tous les goûts ! Parmi les

nouveautés mises en place à l'occasion de cette édition 2018 on compte notamment un stage de BMX, un stage de danse, un autre de stylisme ou encore un atelier pour apprendre à réparer son vélo en partenariat avec StE Vélo Solidaire. Attention toutefois, le nombre de place

est limité et les inscriptions sont ouvertes depuis le 21 mars ! ■

A noter : du 9 au 13 avril, pendant la première semaine des vacances de printemps il n'y a pas d'accueil libre au Patio.

SAINT-EGREVE JUMELAGE : l'association qui compte 132 membres dont 105 élèves aux cours de langues (italien, anglais, espagnol, allemand) a un nouveau président : Michel Telmon vient de succéder à Bernard Monnier, décédé le mois dernier

Séjours d'été



Baignades estivales au pôle... jeunesse

Aix-les-Bains, la Méditerranée, l'Atlantique ou encore Paladru... les séjours d'été du Pôle Jeunesse ont tous un petit côté balnéaire rafraîchissant. Pour en être, les inscriptions sont ouvertes dans un premier temps du mercredi 25 avril à 10 heures au vendredi 4 mai à 12h30. Il est possible de s'inscrire sur un ou plusieurs séjours à hiérarchiser en fonction de ses préférences.

En savoir + : www.saint-egreve.fr

A partir du vendredi 4 mai, si le nombre d'inscrits est supérieur au nombre de places disponibles sur un même séjour, il sera procédé à un tirage au sort pour les attribuer. Si le nombre d'inscrits est inférieur au nombre de places disponibles sur un autre séjour, les inscriptions resteront ouvertes jusqu'à ce que toutes les places soient pourvues. ■

Accueil de Karbenois

Du 10 au 13 mai Saint-Egrève doit recevoir une délégation de familles karbenoises dans le cadre d'un programme d'échanges et de festivités. Pour héberger cette délégation, l'association est à la recherche de familles susceptibles d'accueillir les visiteurs de Karben du 10 au 13 mai.

Fête de la Paix

En juillet prochain, pour la Fête Nationale 2018 et le centenaire de la fin de la Grande Guerre, Saint-Egrève prépare une grande fête internationale de la Paix à laquelle des délégations des villes jumelées ont été conviées. Parmi elles, de nombreux jeunes sont attendus. Pour leur faire découvrir "the french way of life", la douceur de vivre à la française, les habitants qui le souhaitent peuvent venir à la rencontre des ressortissants de Karben, Krnov, Minsk-Mazowieki et Telsai en participant au programme d'activités proposé. ■ En savoir + et se faire connaître : 04 76 56 53 13 protocole@mairie-st-egreve.fr.



“Silver économie” et technologie “senior friendly”



Technosens met la technologie au service de l'autonomie des seniors

Petite structure mais grand potentiel, Technosens vient tout juste de s'installer à Prédieu dans ses bureaux flambant neufs des nouveaux immeubles du square. Accessibilité de Saint-Egrève, présence du tram et ouverture vers Lyon, Thierry Chevalier, qui a lancé la startup en 2007, ne voit que des avantages à ces nouveaux locaux qui “accueillent des bureaux pour les développeurs. Dans un second temps on pourra aussi en faire une vitrine pour nos clients”. Travaillant avec différentes structures comme des Ehpad, mais aussi des foyers autonomie et des résidences seniors services, la société propose un éventail de solutions technologiques qui font sens pour aider les personnes âgées à prolonger leur autonomie.

En savoir + : www.technosens.fr

Cela passe notamment par E-Lio, qui permet de transformer sa télévision en compagnon connecté de tous les jours. Grâce à une simple télécommande à trois boutons, la plate-forme de services permet de relier simplement les personnes âgées aux professionnels de santé et à leur famille. Lien social, domotique, télémédecine et nutrition sont autant de services qui peuvent être proposés par un “simple” boîtier connecté à la télévision. Boîtier qui permet en outre de fluidifier les échanges d'information entre la personne âgée, sa famille et les professionnels qui l'entourent ainsi que de coordonner l'ensemble des acteurs et services autour de celle-ci. ■

KEV PIZZA A PREDIEU : le mardi soir, le camion Kev Pizza s'installe sur le parvis du Spar Prédieu pour accueillir les amateurs de marguerites, reines et autres calzone

Vence écoparc accueille Smartox Biotechnology

La jeune pousse, Smartox Biotechnology et sa filiale Smart Bioscience viennent d'installer bureaux et laboratoires début janvier dans un bâtiment neuf de 450 m² à Vence Ecoparc. Créée en 2013, la société dont l'équipe compte aujourd'hui 14 personnes est experte dans la production de molécules issues de venin d'animaux destinées à la fabrication de médicaments. La startup qui collabore avec de grands laboratoires comme Sanofi et Bayer, se développe aussi à l'international.

Zapping du mois

MARS

Mercredi
14



Un ange passe

105° enseigne française de la franchise, les 330 m² de la nouvelle boulangerie “Ange” viennent d'ouvrir dans la zone commerciale de Saint-Egrève, rue de l'Île Brune vers Alinéa. Yannis Mariaud (notre photo) et son équipe de douze personnes y proposent pains, sandwiches et restauration rapide. Le commerce dispose de soixante places assises et est ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 20h.

Prédieu, Spar fête ses 20 ans !

Deux décennies déjà que le Spar de Prédieu. Fidèles au poste depuis février 98, ils servent aujourd'hui encore leurs clients avec le même enthousiasme qu'à leurs débuts. Pour leur vingtième anniversaire, ils ont fait les choses en grand et ont décoré leur devanture d'une affiche décalée réalisée spécialement dans leurs rayons. Une invite qui promet aux clients quelques belles surprises à l'intérieur du magasin. Mais au-delà de cet événement, c'est tout au long de l'année que l'équipe du magasin anime le quartier en proposant de nombreux services comme la livraison à domicile à ses clients. “Et puis nous soutenons toujours les associations sportives comme les sections gym et athlét de l'USSE ou encore le foot”, expliquent encore les gérants. Pour améliorer encore leur accueil, les deux commerçants ne manquent pas d'idée. Ainsi, Karine indique notamment qu'ils songent dès à



Spar Prédieu : le bel âge

présent à agrandir leur espace dédié au café et au snacking et envisagent de réaliser de nouveaux travaux pour accorder plus de place à leurs produits bio et locaux. ■

Voiture or not voiture ?



Aurélien opte pour les avantages de l'auto... sans ses inconvénients

Garder les avantages du véhicule personnel et se débarrasser de certaines de ses contraintes. C'est un peu avoir le beurre et l'argent du beurre. Pourtant, avec le développement de certains dispositifs comme "Ma chère auto", une solution d'autopartage proposée par la coopérative Citiz Alpes-Loire, cela est en passe de devenir possible. Cette offre est destinée aux propriétaires d'une voiture qui l'utilisent peu et qui désirent la rendre accessible à d'autres conducteurs. En

contrepartie du prêt ou du don de son auto à Citiz, il est possible de bénéficier d'avantages financiers ou pratiques. "J'ai acheté mon véhicule lorsque je faisais mes études, dans un endroit où il était difficile de faire sans. Depuis mon retour dans l'agglomération, je n'en ai plus eu qu'une utilisation limitée : j'utilise majoritairement les transports en commun. Au vu de ce que me coûtait ma voiture, j'ai envisagé de la vendre. Mais ceci m'aurait empêché de pouvoir continuer de m'en servir de temps en temps", explique Aurélien Peffen qui a confié son véhicule à "Ma chère auto" depuis près de six mois. Résultat, alors que sans compter l'essence, elle lui revenait entre "100 et 150€ par mois", son abonnement mensuel ne lui revient plus qu'à 40€ et "je bénéficie d'un tarif très avantageux et je perçois même une partie des recettes générées par l'utilisation de ma voiture

par d'autres usagers... C'est un système gagnant-gagnant".

Petits rouleurs, David et Maud Calame ne parcouraient que 4 à 5 000 km par an. En automne dernier, le couple saint-égrévois adepte du tout vélo a aussi fait le choix de partager sa chère auto. "Financièrement, c'est équivalent, on n'y gagne pas vraiment. Mais nous avons fait ce choix par militantisme pour réduire l'impact environnemental de la famille", souligne David qui se réjouit du fait que sa voiture, aujourd'hui disponible au niveau du Pont de Vence, puisse être utilisée par d'autres. ■

En savoir + :

<https://alpes-loire.citiz.coop/ma-chere-auto>



ROULE PETITE AUTO : immobilisée 95% du temps, l'automobile représente le deuxième poste de dépense des ménages qui y consacrent environ 6000 € par an

L'option radicale



Patrimoine dans la rue

Le Centre Technique Municipal vient d'installer rue de Visancourt une ancienne turbine. L'engin, qui était utilisé par les meubles Sahel pour produire de l'électricité grâce à la force de l'eau du canal des Usiniers a été confié à la Ville par l'ancien ébéniste. Restaurée et mise en place par les agents de la commune, cette turbine est un véritable témoignage du passé industriel de la commune.



En 2017, le SMTC, Métromobilité et l'ADEME ont lancé l'opération "je plaque ma caisse" pour sensibiliser les propriétaires de vieilles voitures (diesel d'avant 2006 ou essence d'avant 1997) à l'utilisation de modes de déplacement moins polluants. Objectif : accompagner un millier de volontaires souhaitant "plaquer" leur auto. En contrepartie d'un engagement à moins l'utiliser ou à carrément l'abandonner, les personnes concernées obtiennent pendant six mois des conseils personnalisés pour modifier et adapter leurs modes de déplacement. "En laissant sa vieille guimbarde, on marque des points sur la qualité de l'air, la fluidité en ville mais aussi le pouvoir d'achat", rappelle Jérôme d'Assigny, directeur régional de l'ADEME. ■

En savoir + : www.jeplaquemacaisse.com/

Zapping du mois

MARS

Lundi
26



Première pierre du quartier durable

En participant à la cérémonie officielle de pose de la première pierre des Patios d'Opaline, le Maire, Daniel Boisset, a concrétisé plusieurs années de travail sur le futur quartier durable de la Gare. Dans un peu moins de deux ans, Grenoble Habitat aura réalisé sur le site de Philibert Delastre, dépollué par la Ville (voir ci-dessous) 98 logements, dont 35 à vocation sociale, répartis sur quatre bâtiments de trois à quatre étages, reliés entre eux par un "deck". D'autres constructions éco responsables viendront ensuite compléter ce quartier durable en devenir...

(0

Ça y est, avec les nouveaux aménagements paysagers du cimetière, la Ville ne devrait plus utiliser la moindre goutte de désherbant dans ses espaces publics. L'objectif "0 phyto" sera donc atteint cette année !

Tous unis contre le tigre

En février dernier, Saint-Egrève a demandé à rejoindre la zone de démoustication de l'Isère. Dans les zones urbaines, la démoustication consiste d'une part, à réaliser des actions de prévention au domicile des particuliers et dans les jardins collectifs et d'autre part, à effectuer des traitements antilarvaires sur le domaine public. Chez soi, quelques gestes simples permettent d'éviter la prolifération de ces insectes vecteurs de maladies. Ainsi, pour empêcher les larves de moustiques de se développer dans l'eau stagnante, il suffit d'enlever tous les objets abandonnés pouvant servir de récipient, de vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux, de remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé, de vérifier ses gouttières, d'entretenir son jardin et de couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

Dépollution : Saint-Egrève lauréat de l'ADEME

Ça y est, l'Ademe a dévoilé les lauréats de son dernier appel à projets portant sur la reconversion des friches urbaines polluées. Et bonne nouvelle, Saint-Egrève fait partie des dix projets de dépollution retenus parmi 35 candidatures reçues. Seul Lauréat du secteur public de Rhône-Alpes-Auvergne, la démarche de Saint-Egrève pour la requalification du site Philibert Delastre a su, d'après Laurent Chateau, en charge de l'appel à projets à l'Ademe, être exemplaires.

Au niveau des techniques de dépollution d'abord avec "un traitement des terres polluées in situ". De plus, la Ville a "su anticiper le projet". Enfin, ce projet s'inscrivait "dans une démarche cohérente avec les orientations du territoire en terme d'énergie, de mobilité, de continuités écologiques ou de réduction des espaces artificialisés". Pour mémoire, la déconstruction du site Philibert Delastre,



Plus de six mois on été nécessaires pour dépolluer le site

a permis de libérer et de dépolluer 4200 m² de terrain précédemment occupés par des hangars industriels. Les gravats, triés sur place ont été évacués et recyclés. Les sols ont été excavés et ces derniers ainsi

que la nappe phréatique nettoyés des polluants durant plus de six mois. A noter, sur les dix lauréats, deux seulement, dont Saint-Egrève, ont obtenu le taux maximum d'aide octroyée par l'Ademe. ■

(55%

C'est le taux d'aide maximum octroyé par l'ADEME aux meilleurs dossiers de dépollution d'anciennes friches industrielles. C'est ce qu'a obtenu Saint-Egrève pour le "nettoyage" du site Philibert Delastre dont les travaux ont coûté 289 635 euros.

Une carte résident pour **les piscines**



La carte résident en bref

La Carte résident est gratuite. Pour l'obtenir, il suffit de se présenter dès maintenant à la mairie de son domicile muni d'une pièce d'identité, d'une photo d'identité par personne, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, du livret de famille pour les enfants. Cette carte est valable un an et doit être présentée à chaque entrée à l'accueil de la piscine Tournesol ou de celle des Mails. Elle est renouvelable chaque année (sans excéder trois ans) sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois toujours à la mairie de sa commune de résidence ou à l'accueil de la piscine Tournesol.

Des tarifs résidents pour mieux réguler l'afflux du public dans les piscines

Lors du Conseil syndical du 22 mars dernier, le Sivom du Néron a adopté les nouveaux tarifs de la saison pour l'entrée dans les piscines publiques de Saint-Egrève et Saint-Martin-le-Vinoux. En effet, afin de mieux gérer la fréquentation de ces deux équipements dont il a la gestion, le Sivom a décidé de mettre en place des tarifs différenciés. L'un sera appliqué aux résidents du Canton et l'autre aux personnes extérieures.

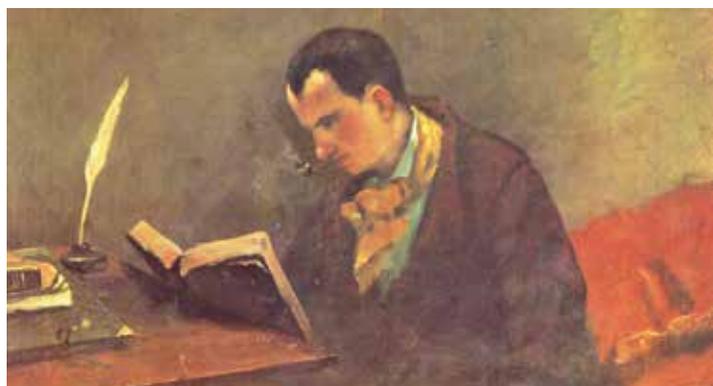
Pour pouvoir profiter du tarif résident, plus avantageux financièrement, il est désormais nécessaire de se munir d'une carte résident qui doit être présentée à chaque passage à l'accueil des piscines aussi bien pour des entrées individuelles que pour des entrées sur abonnement.

Cette carte permet d'obtenir des tarifs préférentiels à l'entrée des piscines des Mails et Tournesol puisque le prix

des entrées s'échelonne de 0,55 à trois euros pour les résidents (et c'est même gratuit pour les moins de 7 ans) alors que les non-résidents doivent s'acquitter de droits plus élevés pouvant aller jusqu'à six euros pour avoir la possibilité de profiter de la piscine des Mails. "Cette politique tarifaire différenciée permet de mieux répondre à la vocation intercommunale de nos piscines", explique-t-on au Sivom du Néron où l'on précise

que "en début de période estivale, la piscine des Mails est la seule piscine de l'agglomération à ouvrir ses bassins très tôt dans l'année (fin mai NDLR), cela couplé à des tarifs très bas, elle attirait énormément d'utilisateurs extérieurs au canton. Appliquer un tarif résident toujours très bas et un tarif non résident plus élevé permet donc une meilleure cohérence avec ce qui est pratiqué dans l'agglomération et de mieux répondre aux besoins des familles du canton". ■

COLLECTE ET JOURS FERIES : la Métropole informe que les collectes des bacs verts qui auraient dû se faire les mardis 1^{er} et 8 mai sont repoussées aux jeudis suivants. Celle du jeudi 10 mai est elle décalée au mardi suivant



Poète cherchant l'inspiration pour le concours Semitag (allégorie)

Poète, poètes

La Semitag organise à nouveau son concours des Poètes. Les participants ont jusqu'au 5 mai pour s'exprimer sur le thème de l'énergie, à travers un texte de 20 lignes maximum qui embrasse tous les genres du rap aux alexandrins en passant par la fable ou le slam. En outre, les créateurs peuvent aussi proposer des œuvres graphiques

ou photographiques (en format A4). ■

Les travaux sont à envoyer via le site tag.fr, par email :

concours.poesie@semitag.fr

ou par courrier :

SEMITAG

Concours des poètes

CS 7025838 044

Grenoble CEDEX 9.

Fiancney végétalisé



175 arbres vont être plantés sur ces terrains remodelés

Depuis quelques semaines, le terrain enherbé qui jouxte la RD 1075 au niveau de Fiancney est modelé par les engins de chantier. Courbes douces et légères excavations sont actuellement en cours de réalisation par la Ville qui mène ici des aménagements paysagers d'ampleur. En effet, ce secteur de 2000 m², inscrit entre le Pôle enfance (en phase de finalisation) et l'emprise de la future piscine de Fiancney-Prédieu, est en passe d'être planté de 175 arbres. Dans les excavations, deux bassins sont créés à fleur de la nappe phréatique, ce qui permettra le développement d'une végétation typique des zones humides. Pour profiter de celle-ci une promenade piétonne va être développée et un chemin en stabilisé permettra de relier la rue du 19 mars 1962 aux cheminements piétons-cycles du Parc de Fiancney. En outre, une passerelle de bois d'une soixantaine de mètres de long enjambera la plus grande des deux dépressions dans lesquelles roseaux et autres plantes aimant l'humidité seront plantés. 181 000€ sont consacrés à ces travaux qui devraient se terminer à la fin du mois d'avril. ■

Parking du Pôle enfance

12 places classiques et une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite sont en cours d'aménagement entre le Pôle enfance et la RD 1075. Les places de parking seront réalisées en gravier compacté afin de permettre une meilleure infiltration naturelle des eaux de pluie. Parallèlement à ce chantier de 88 878€, un sol souple sera installé dans la cour du Pôle enfance qui sera en outre équipée d'un jeu d'extérieur adapté aux tout-petits. Budget de cet aménagement : 21 636€.

(7) C'est le nombre d'arceaux à vélo que la Métropole a installé fin mars place Salvador Allende et devant la pharmacie de Prédieu.

Jardins des senteurs

Dianthus, hémerocallis, lilium, lipia, phlox, viola odorata, pivoine ou encore jasmin, vont prochainement embaumer les abords de l'Hôtel de Ville. En effet, le secteur des espaces verts doit durant ce mois d'avril planter dans la cour pavée du château Borel toute une série d'arbustes odoriférants pour y aménager un jardin des senteurs. Plaisir des sens au programme donc... ■



(10) C'est le nombre de nouveaux platanes plantés par la Ville dans le parc Marius Camet. Ces arbres sont mis en place pour anticiper le dépérissement à venir des sujets existants qui prospèrent déjà à proximité.

LEGER RETARD : pour des raisons techniques, les travaux du Pôle enfance ont pris un peu de retard, ce qui repousse de quelques semaines la livraison de l'équipement et donc l'installation des services et des enfants. La mise en fonction est prévue pour mai

Zapping du mois

MARS

Jeudi
8



Et de 1000

Et voilà qui est fait. Le 1000^e arbre supplémentaire depuis 2014 a été planté dans le parc Marius Camet par le maire Daniel Boisset, accompagné de la députée Catherine Kamowski et de nombreux élus. Installé à deux pas de la mairie ce hêtre pourpre a été mis en place à l'occasion d'une cérémonie officielle. Il marque la réalisation d'un projet de mandat qui, terminé avec deux ans d'avance sur le planning, devrait se poursuivre et dépasser allègrement les prévisions initiales.



Participation

De plus en plus APIH !

En avril commence la deuxième campagne APIH à Saint-Egrève. Cette année encore, les habitants sont invités à proposer des projets d'investissement pour la Ville. Les meilleurs seront sélectionnés par les Conseils des habitants et financés par la Ville. Explications.

C'est reparti pour un tour. Dès le 9 avril, la Ville lance la nouvelle édition de son dispositif d'Appel aux Projets et Initiatives des Habitants. Pour la deuxième année consécutive les Saint-Egrévois sont invités à imaginer des aménagements de l'espace public qui pourraient améliorer la qualité de vie à Saint-Egrève et qui répondraient à l'intérêt général. Ce faisant, la Ville enrichit encore sa démarche participative et de proximité en offrant à chacun la possibilité concrète de contribuer de façon active à l'amélioration de sa ville. "La première version 2017 avait valeur de test", rappelle la

première adjointe Catherine Haddad. "L'idée originale a été validée et nous avons tenu compte des critiques qui ont été faites l'an passé. Elus et services se sont penchés sur les retours des participants et des Conseils des habitants et nous avons fait évoluer le règlement pour que la version 2018 soit encore plus pertinente".

Evolutions

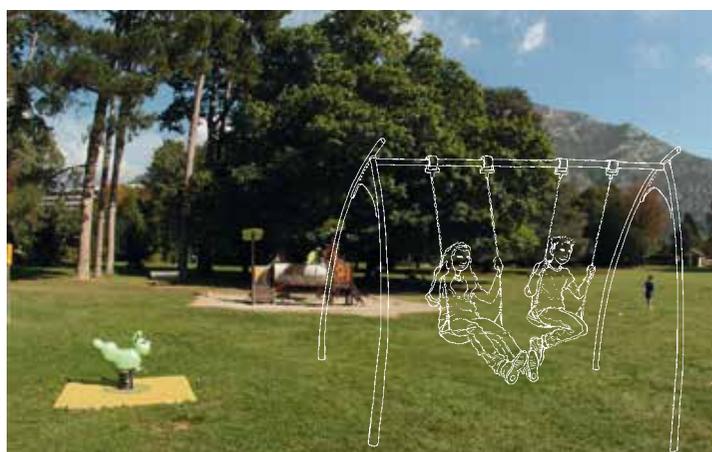
La plus notable des évolutions de l'année est que le budget alloué à la réalisation des projets est désormais "globalisé et non plus réparti en trois parts de 15 000€ affectés respectivement aux secteurs Sud Néron, Vence et

Nord Cornillon", explique le chargé de mission en charge d'APIH. "De même, le montant maximum des propositions ne sera plus limité à 15 000€ comme c'était le cas et devra simplement respecter le montant total de l'enveloppe dédiée au dispositif APIH, à savoir 45 000€". "Ces évolutions du règlement devraient permettre de réduire la part des projets non recevables et renforcer le rôle des Conseils des habitants dans leurs travaux d'analyse et de hiérarchisation des projets. L'an passé certaines idées n'avaient pas pu être retenues car trop onéreuses par rapport à la règle. Nous avons donc décidé d'assouplir cette contrainte". ■

Comment ça marche ?

Pour soumettre son idée, il suffit de remplir le formulaire d'Appel aux Projets et Initiatives des Habitants (APIH) disponible en mairie, dans les équipements municipaux ou sur : www.agenda21.saint-egreve.fr entre le 9 avril 2018 et le 29 juin à 16h. Un atelier d'aide à la rédaction des projets sera proposé durant cette période. La conformité et la faisabilité des projets seront ensuite examinées en fonction de 11 critères précis. Les dossiers retenus seront ensuite chiffrés précisément par les services techniques. Puis ce sera aux Conseils des habitants de sélectionner ceux qui leur semblent les plus pertinents en fonction de leur propre grille de lecture. La Ville entérinera ensuite ce choix et inscrira les lauréats à son budget 2019.

En savoir + : 04 76 56 53 03.
fabien.scarabelli@mairie-st-egreve.fr - www.agenda21.saint-egreve.fr



Projets 2017 ?

Indéniablement, la première édition d'APIH a été un "carton" et ce nouveau dispositif a été un élément moteur de la démocratie de proximité en 2017. Une trentaine de Saint-Egrévois se sont investis dans la vie de leur cité, en proposant au total 33 projets différents, dont 17 recevables au regard des critères du règlement APIH 2017. Le Conseil des habitants avait retenu trois projets. Aujourd'hui, leur réalisation par la Ville a été actée et inscrite au budget de 2018. Si la phase préparatoire de deux d'entre eux, la balançoire parc Barnave et le petit square de la rue Champy, est bien avancée, la réalisation d'une aire de fitness dans le parc de Fiancey a pour l'instant pris un peu de retard à cause de raisons techniques. ■

Service Public

Le mariage est à la fête !

Moment inoubliable dans la vie d'un couple, le mariage est aussi un service public gratuit célébré par un élu officier d'état civil. Mais au fait, comment ça se passe à Saint-Egrève ?



Pour se marier à Saint-Egrève, il est impératif que l'un des deux époux ou l'un de leurs parents (père ou mère) y soit domicilié. A cette règle, pas de dérogation possible.

“La haute saison va bientôt commencer”, affirme Jean-François Compe, responsable du service état civil de Saint-Egrève. Avec le retour des beaux jours l'ambiance est au romantisme et l'on assiste en mairie à une recrudescence spectaculaire des cérémonies de mariage. “C'est assez classique, somme toute”, confirme l'agent qui rappelle que durant cette période de forte affluence, entre trois et cinq noces sont célébrées en mairie chaque samedi par les élus saint-égrévois qui officient pour environ 80 mariages par an. Un rythme qui demande une organisation au cordeau.

Prévoyance

Première étape, demander un livret de mariage en mairie ou sur le site www.saint-egreve.fr qui détaille la procédure à suivre. Pièces à fournir, formulaires, déclaration sur l'honneur, témoins... Tout et même plus y est clairement expliqué. “Toutefois, l'ensemble de ces démarches se fait en mairie et il faut prendre rendez-vous avec le service état ci-

vil pour remplir un certain nombre de formalités. Par exemple, en plus du rendez-vous de lancement de la procédure, conformément aux textes, nous organisons systématiquement des auditions séparées de chacun des deux époux, pour vérifier qu'il n'y a pas de suspicion de mariage blanc ou forcé. En cas de doute, une information est transmise au procureur de la République qui mènera une enquête”. Mais ces formalités administratives se passent généralement sans souci. Le plus important reste souvent le choix de la date. En effet, les samedis entre mai et septembre, les places sont chères et pour être sûr de pouvoir se marier le jour idéal pour tous les invités, le traiteur et la salle, les futurs époux prévoient leurs noces en moyenne un an à l'avance. “Si les mariés choisissent le jour de leur mariage, l'heure est définie par la ville”, souligne encore Jean-François Compe qui rappelle que le déroulement des cérémonies est soumis à un protocole qui répond au code civil et à une “charte des mariages” saint-égrévoise.

Charte

Le jour “J” les futurs époux s'engagent à respecter des règles “de ponctualité notamment, car la cérémonie ne peut dépasser une demi-heure ni empiéter sur le mariage suivant”, continue l'agent de la ville qui explique encore que si “les époux peuvent choisir une musique, celle-ci ne doit pas avoir de connotation religieuse et

ne peut pas non plus être jouée par un orchestre dans l'enceinte de la mairie. De même qu'il est interdit d'y brandir des drapeaux ou de jeter du riz à la sortie”. Cette charte a pour objet de faire en sorte que la laïcité et la neutralité de la République soit respectée et d'éviter tout débordement. ■

PUBLICATION DES BANS : c'est le fait d'annoncer publiquement le mariage à venir dans les mairies de domicile des deux futurs mariés. Elle impose un délai minimum de 11 jours entre le dépôt du dossier et la cérémonie en elle-même

Le Pacs en mairie

Pensé en 1999 comme une alternative au mariage, le pacte civil de solidarité se conclut entre deux personnes majeures pour organiser leur vie commune. Il peut depuis le 1^{er} novembre dernier être signé en mairie. Profitant de ce nouveau service de proximité une vingtaine de Saint-Egrévois ont conclu ce type de contrat en mairie dès les premières semaines de mise en œuvre. S'il n'ouvre pas tout à fait aux mêmes droits que la mariage, le Pacs fait aussi l'objet d'une mention sur l'acte de naissance des personnes concernées.

Parrainage républicain

Le saviez-vous ? Depuis 1794, il est possible de désigner une marraine ou un parrain républicain à l'occasion d'un parrainage civil. A Saint-Egrève, cet engagement symbolique qui n'est prévu par aucun texte, est généralement pris à l'occasion d'une cérémonie organisée en mairie. Contrairement au mariage ou au PACS, il n'a pas de valeur légale et ne lie pas les parrains et/ou marraines par un lien contractuel. Il s'agit d'un engagement moral d'ordre purement privé. Chaque année, une douzaine de ces parrainages sont ainsi réalisés à Saint-Egrève. ■



(200) C'est chaque année le nombre d'heures durant lesquelles sont mobilisés les agents de la Ville (service état civil et police municipale) pour épauler l'élue qui officie lors des mariages du samedi.



dossier

23

C'est le nombre d'équipements sportifs de proximité auxquels ont accès les Saint-Egrévois sur le territoire communal.



538 900 €

C'est le budget que Saint-Egrève investit en 2018 dans l'entretien de ses équipements sportifs. Parallèlement le Sivom consacrera 2 427 000€ à ce type d'investissements.



2 760 511 €

sont en 2018 consacrés au budget de fonctionnement alloué à la jeunesse et au sport.

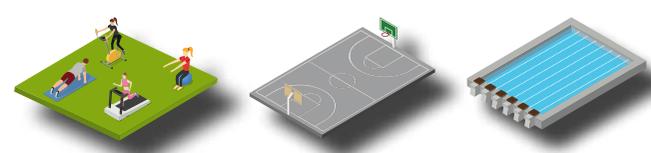
Cadre de vie

Le sport à la carte

Saint-Egrève est une ville sportive à n'en pas douter. Plus d'une trentaine de clubs et d'associations sportives, des athlètes confirmés ou du dimanche que l'on croise à chaque coin de rue ou presque... Il n'est pas besoin d'être un devin pour constater que les Saint-Egrévois ont le goût de l'effort. Mais pour qu'ils puissent assouvir leur passion, encore faut-il qu'ils en aient les moyens matériels. Heureusement, à Saint-Egrève ce ne sont pas les équipements qui manquent pour se dépenser sans compter. Petit tour d'horizon des efforts consacrés aux sports.

sommaire du dossier

- page 13
Le sport à la carte
- page 14-15
Balade dans une ville très sportive





Le plus compliqué dans le sport, c'est de choisir celui qui nous convient le mieux. Après cela, il n'y a plus qu'à se lancer ! Et pour pratiquer sa passion, pas la peine d'aller bien loin quand on a la chance d'être Saint-Egrévois. Car, en matière d'équipements sportifs, la commune fait partie des villes les mieux dotées de l'agglomération. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil à la carte des principaux sites sportifs existants sur la commune proposée en page 14 et 15 de ce journal.

Investir pour le sport

Le budget 2018 consacre pas moins de 538 900 € aux investissements d'entretien et de rénovation des équipements sportifs de la ville. Des dépenses qui comprennent une enveloppe annuelle de travaux destinée à la piscine des Mails

(15 000 €), 305 000 € pour les études de mise en accessibilité, de réfection de toiture et d'éclairage des terrains de tennis couverts des Brieux ou encore 150 000 € pour la création du siège du 2RFC et de vestiaires dans les tribunes du complexe Jean Balestas dont la rénovation qui va être menée jusqu'en 2019 bénéficie d'un budget de 600 000 €. "C'est un niveau d'investissement relativement constant d'une année sur l'autre", estime Pierre Paillardon, adjoint aux sports, qui rappelle en outre qu'en matière sportive la Ville joue collectif avec le Sivom du Néron.

Sport côté Ville...

Aide à l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive dans les écoles, soutien aux associations sportives, promotion du sport à Saint-Egrève, développement du sport à destination de la

jeunesse, gestion des transports scolaires... Avec des actions très diversifiées en direction de tous les publics, le service des sports compte parmi ses nombreuses missions "l'entretien et la gestion des équipements sportifs communaux et intercommunaux". "C'est une mission classique qui a trait au patrimoine bâti de la commune", explique Pierre Paillardon, "toutefois, notre organisation est marquée par notre appartenance au Sivom du Néron".

...et côté Sivom

Les communes du Sivom ont choisi de lui transférer progressivement la charge de fonctionnement de leurs équipements sportifs, dont elles restent propriétaires. Le Syndicat organise et finance la gestion de bon nombre d'équipements. Gestion qu'il confie à la ville de Saint-Egrève qui ensuite lui refait ses interventions.

Gilles Eymery, conseiller municipal et vice-président au Sivom, indique que "cette organisation permet une gestion fine du fonctionnement, des interventions des services et des dépenses".

A cette compétence du Sivom, s'est ajoutée celle liée à la réalisation d'équipements sportifs intercommunaux. Et c'est dans ce cadre que la future piscine à Saint-Egrève va être réalisée. 350 000 €, ont l'an dernier été consacrés aux études de maîtrise d'œuvre de celle-ci et 2 400 000 € ont été inscrits au budget d'investissement du Sivom pour lancer les travaux dès 2018. Pour mémoire, le Sivom prévoit d'investir 6 976 000 € ht dans ce futur équipement. "De nouveaux bassins qui permettront à terme de remplacer avantageusement les deux piscines intercommunales aujourd'hui obsolètes", se réjouit Pierre Paillardon. ■

3 questions à :

Pierre
PAILLARDON

adjoint en charge du développement des pratiques sportives



Gilles
EYMERY

Vice-président du SIVOM, conseiller municipal délégué au suivi du patrimoine bâti communal



Environ trois millions d'euros sont consacrés aux investissements et au fonctionnement pour le sport par la Ville. N'est-ce pas un peu beaucoup juste pour du sport ?

PP : Dépassement de soi, solidarité, goût de l'effort collectif, santé, entretien physique. Le sport, avant d'être une activité physique, ce sont des valeurs. Pour nous, le sport c'est une école de la vie, du vivre-ensemble et de la citoyenneté. C'est aussi un outil exceptionnel de prévention et de santé publique. C'est pour répondre à cette diversité que la Ville et le Sivom entretiennent de très nombreux équipements sportifs qui permettent un large éventail de pratiques diversifiées dans des conditions de confort et de sécurité optimales.

Pourquoi ces deux acteurs interviennent-ils sur un seul et même thème ?

PP : En matière d'équipements sportifs, la Ville et le Sivom jouent la carte de la complémentarité et de la solidarité territoriale. On est dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

GE : Effectivement. Saint-Egrève et le Sivom sont complémentaires. Cette organisation permet de garantir aux Saint-Egrévois et aux habitants du canton un niveau d'équipement très important pour des communes de nos tailles. En gérant certains équipements dont il est propriétaire, comme la piscine Tournesol, ou qui appartiennent aux communes, comme le complexe Jean Balestas, le Sivom peut avoir une bonne lisibilité des équipements sportifs, des besoins des habitants et des investissements à réaliser.

Quelles sont les nouveautés à venir ?

GE : Vous voulez sans doute parler de la piscine intercommunale (sourire). Le dossier suit son cours et 2018 devrait être marquée par le lancement des travaux. Mais en parallèle le Sivom continue à entretenir les équipements sportifs pour les rendre toujours plus confortables, accessibles et fonctionnels.

dossier ... Balade dans une ville très sportive

Terrain de foot - parc Rochepleine	
Accès :	libre
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Avenue de Karben

Aire de fitness - parc Rochepleine	
Accès :	libre
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Avenue de Karben

Agorespace - Rochepleine	
Accès :	libre (hors occup. par les scolaires)
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Chemin des Dormilles

Terrains de boules - La Gare	
Accès :	libre, hors utilisation associatif
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Rue des Bonnais

Terrains de boules (propriété SNCF)	
Accès :	libre, hors utilisation associatif
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Rue des Bonnais

Plateau EPS - La Gare	
Accès :	libre (hors occup. par les scolaires)
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Rue de la Gare

Gymnase- La Gare	
Accès :	scolaires et associatif
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Rue de de la Gare

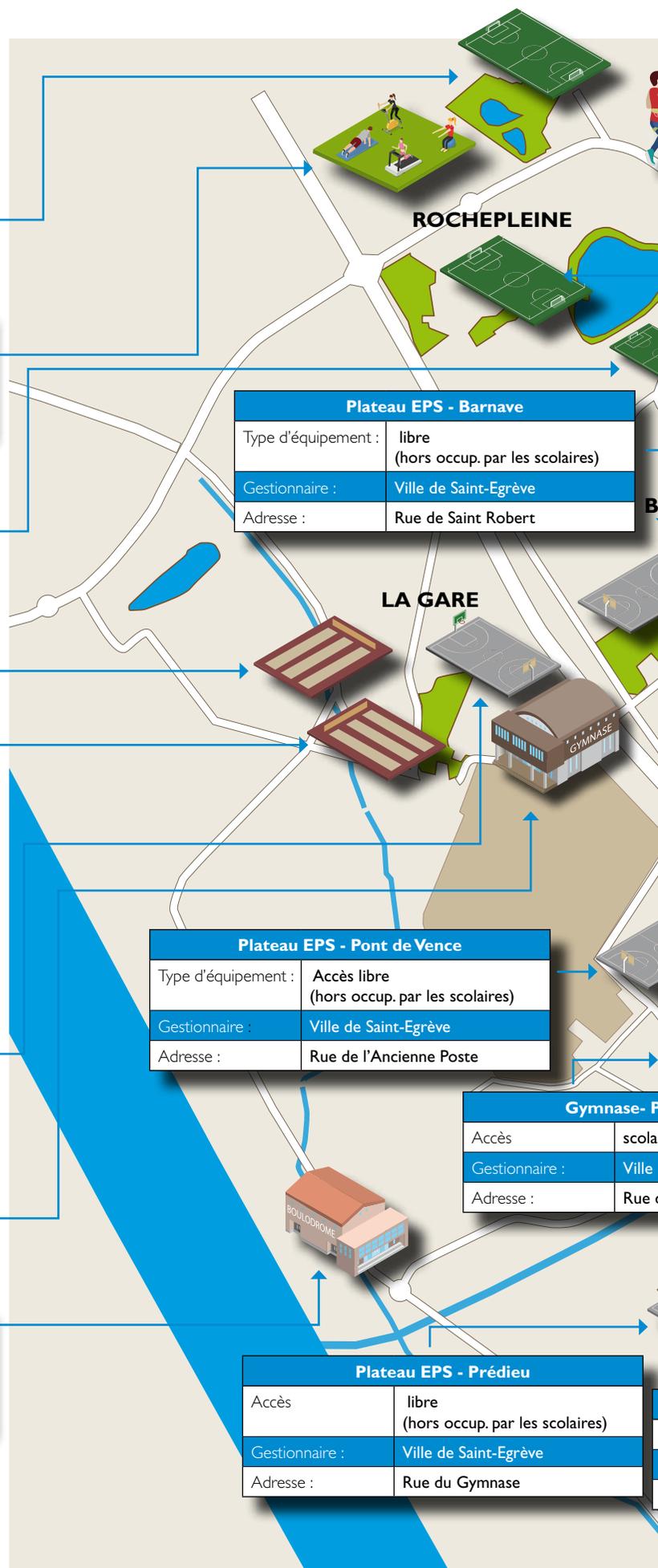
Boulodrome intercommunal	
Accès :	scolaire et associatif
Gestionnaire :	Sivom
Adresse :	29, rue des Glairaux

Plateau EPS - Barnave	
Type d'équipement :	libre (hors occup. par les scolaires)
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Rue de Saint Robert

Plateau EPS - Pont de Vence	
Type d'équipement :	Accès libre (hors occup. par les scolaires)
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Rue de l'Ancienne Poste

Gymnase- P	
Accès :	scola
Gestionnaire :	Ville
Adresse :	Rue

Plateau EPS - Prédieu	
Accès :	libre (hors occup. par les scolaires)
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Rue du Gymnase



Propriété/gestion de la ville de Saint-Egrève

Propriété/gestion du Sivom

Terrain de foot - Rochepleine	
Accès	libre
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Rue des Peupliers

Terrain de foot - La Monta	
Accès	libre
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Rue de Clapières

Plateau EPS - La Monta	
Accès	libre (hors occup. par les scolaires)
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Rue de Clapières

Piscine intercommunale des Mails	
Accès	libre (payant) scolaire et associatif
Gestionnaire :	Sivom
Adresse :	Rue des Mails

Espace Robert Fiat	
Accès	scolaire et associatif
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Avenue de La Monta

Terrain de rugby et terrain annexe	
Accès	scolaire et associatif
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Avenue de La Monta

Ensemble Sportif Jean Balestas	
Accès	Piste athlé. : accès libre (hors utilisation scol. et asso.) Terrains foot/rugby et salles : accès associatif et scol.
Gestionnaire :	Sivom
Adresse :	Rue des Brieux

Terrain de tennis - Fiancey	
Accès	associatif
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Chemin de Fiancey

Terrain de foot - Fiancey	
Accès	libre
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Chemin de Fiancey

Pont de Vence	
Accès	scolaire et associatif
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Chemin de l'Ancienne Poste

Gymnase- La Gare	
Accès	scolaires et associatif
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Rue du Gymnase

Future piscine intercommunale	
Accès	libre (payant) scolaire et associatif
Gestionnaire :	Sivom
Adresse :	Route de Grenoble

Skateparc - Fiancey	
Accès	libre
Gestionnaire :	Ville de Saint-Egrève
Adresse :	Chemin de Fiancey



Mémoires vives

Alors que le centenaire de la fin de la Grande Guerre se prépare, le printemps va une fois de plus être marqué par de nombreuses cérémonies patriotiques pour lesquelles se mobilisent les associations d'anciens combattants. Tour d'horizon...

Le printemps est caractérisé par un regain certain des cérémonies de commémoration. En effet, à Saint-Egrève comme partout en France, les semaines à venir vont être ponctuées par plusieurs rendez-vous dédiés à la mémoire de celles et ceux qui se sont sacrifiés pour des idéaux de liberté. Des cérémonies que l'actualité de ce mois de mars rend d'autant plus prégnantes. Pour chacun de ces rendez-vous mémoriels, les sept associations d'anciens combattants de la ville se mobilisent aux côtés des élus et des représentants des autorités civiles et militaires pour être présentes lors des traditionnelles lectures des différents manifestes et des dépôts de gerbes organisés pour l'occasion. Mais

au-delà de ces manifestations, les sept associations représentées à Saint-Egrève, travaillent chacune à leur façon à faire vivre la mémoire à l'image de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes qui à Saint-Egrève anime notamment la cérémonie du Souvenir des déportés et entretient à Champaviotte l'histoire des résistants de la ville.

Spécificités

Le Souvenir Français a pour principal objet la conservation de la mémoire des anciens combattants français ou étrangers morts pour la France. Association nationale qui participe notamment à l'entretien des sépultures des anciens combattants et des monuments aux

morts, sa section saint-égrévoise compte une quinzaine de personnes. Association départementale, l'Association des Déportés, Internés et Familles (ADIF) de l'Isère est présidée par un Saint-Egrévois. Celle-ci a l'an dernier monté à Grenoble l'opérette "Le Verfügbar aux Enfers" écrite par Germaine Tillion pendant sa détention au camp de concentration de Ravensbrück que l'on espère voir un jour jouée à Saint-Egrève.

A Saint-Egrève, l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) compte de son côté 16 adhérents qui s'emploient à rendre attrayant le travail de mémoire aux jeunes générations. Pour eux tous les moyens sont bons : à l'origine de la Foulée du Souvenir, un parcours mémoriel à travers les rues de Saint-Egrève dont le concept a été repris un peu partout, ils interviennent aussi auprès des collégiens dans le cadre du concours national de la résistance. Cette année, ils devraient même sortir un livre sur le nom des rues de Saint-Egrève et présenter à nouveau leur exposition "Mémoire des rues" lors des cérémonies du 8 mai prochain.

Lien social

Certaines structures comme l'Union de Mutilés Anciens

Combattants (UMAC) du Canton de Saint-Egrève jouent à plein leur rôle de lien social. Les 36 membres de cette dernière par exemple organisent chaque année des repas pour le 8 mai et le 11 novembre. La Fnaca de son côté, dont l'antenne locale compte 218 adhérents, organise bals, thés dansants et lotos festifs ce qui lui permet de participer financièrement aux œuvres sociales départementales et nationales de l'association qui soutient notamment les veuves des anciens combattants.

A venir prochainement

2018 marque le centenaire de l'armistice de la première Guerre mondiale. A cette occasion quelques manifestations exceptionnelles sont d'ores et déjà programmées.

Ainsi, pour le centenaire de l'Armistice, le 11 novembre prochain, une cérémonie plus étoffée qu'à l'accoutumée à laquelle vont notamment participer les enfants de CM2 de l'école Barnave est prévue. Sur la base du volontariat, ceux-ci devraient lire des textes et travailler sur une exposition éphémère en lien avec la première guerre mondiale. Histoire et Patrimoine sera aussi présente avec son livre "A nos poilus". ■

Dates commémoratives

D'ici à l'été, cinq commémorations officielles vont se tenir à Saint-Egrève. La première est organisée le 24 avril à la demande de l'association des membres de la Légion d'Honneur "décorés au péril de leur vie" (DPLV) qui cette année viennent honorer les morts de Saint-Egrève à 11h30 à La Monta. La Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation se déroulera le 29 avril à 11h rue de Champaviotte et à 11h30 au Monument aux morts. Le 8 mai, marque la fin de la seconde guerre mondiale. Pour l'occasion après la Foulée du Souvenir, les cérémonies se déroulent à 10h30 au monument aux morts de la Monta et au carré militaire du cimetière voisin. Puis, la Journée Nationale de la Résistance est exceptionnellement célébrée le 28 mai à 11h30 devant la plaque Jean Moulin à Rochepleine avant un recueillement devant la plaque de la sentinelle de la mémoire sur la Route de Quaix. Enfin, un hommage à l'appel du 18 juin est organisé le jour J. une fois encore à La Monta à 19h.

Le talent c'est maintenant !



TECHNIQUE : les courts-métrages sélectionnés doivent être présentés sous la forme d'un fichier haute résolution 1080 P en .mov ou .mp4

“Tu as un talent, partage-le !”, tel est le slogan du Tremplin jeunes talents. Originalité de la session 2018 à venir en novembre prochain, celle-ci sera exclusivement ouverte aux cinéastes et vidéastes amateurs de 12 à 25 ans. En effet, le service culturel et le pôle jeunesse de la ville de Saint Egrève préparent pour le samedi 24 novembre à 20h, une soirée dédiée au septième art à La Vence Scène. Les candidats sont invités à présenter un film de 15 minutes maximum réalisé depuis moins de deux ans. Pour le thème ou

le style, c'est “open bar”! Fiction, documentaire, animation ou expérimental tous les cinémas sont les bienvenus. Pour participer c'est tout simple, il suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne sur : www.lavencescene.saint-egreve.fr. Les réalisateurs retenus à l'issue des sélections prévues pour le mardi 23 octobre s'engagent à être sur place pour présenter leur film lors de sa diffusion sur grand écran le 24 novembre. Bien évidemment, de nombreux prix sont mis en jeu et seront décernés par le public et un jury composé de professionnels. ■

En savoir + : Pôle jeunesse

(7, avenue de la Monta - 38120 Saint Egrève), 04 76 56 59 80
ou selections.tremplin@mairie-st-egreve.fr

Trompettes du Néron

R. Mignot recherche des membres des Trompettes du Néron qui ont assuré l'animation de Saint-Egrève dans les années 50 auprès des sapeurs-pompiers. Les personnes qui détiennent des articles de presse, photos, enregistrements sonores et tout autre document relatif aux participations de l'association dans différents concours sont invitées à prendre contact avec l'ancien secrétaire des Trompettes... Tél. 04 76 55 00 61.

MATINEES GRAPHIQUES : pendant les vacances de printemps, l'atelier de l'Islo organise ses matinées graphiques à l'intention des artistes en herbe. Deux sessions, du 9 au 13 avril et 16 au 20 avril sont proposées atelierdelislo@gmail.com au 06 16 08 59 70

Les scouts au grenier

Les Scouts et Guides de France continuent leur opération “Grenier des Scouts”. En vue de leur futur vide grenier des 26 et 27 mai prochains. La section de Saint-Egrève collecte de petits objets auprès des habitants qui souhaiteraient faire un peu de place chez eux et soutenir l'association par la même occasion.

Le groupe recherche des bibelots, petits meubles, tableaux, vélos, luminaires, jouets en bon état, vaisselle, petit électroménager, antiquités... jusqu'au 6 mai 2018. ■



En savoir + 07 67 53 45 35
greniersgdf2018@gmail.com /
www.scouts-stegreve.com

A fond le ballon... ovale



Les rugbymen le savent : en mai on fait ce qu'il nous plaît ! Prenant l'adage au pied de la lettre les amateurs de ballon ovale s'en donnent à cœur joie pour organiser deux événements autour de leur passion commune. Ainsi, mardi 1^{er} mai, le club intercommunal relance son traditionnel tournoi du 1^{er} mai en version “Touch Rugby”. Ouvert aux équipes de

touch rugby mixtes loisir (règle FIT) de débutants à confirmés, l'événement se déroule au stade du Parc de Vence de 9h et 18h. Le samedi 5 mai, place aux non moins traditionnels tournoi Cargnelutti et Challenge Nathan ouverts aux écoles de Rugby (de M6 à M12) qui eux se déroulent au stade Jean Balestas à 10h. ■

LA VENCE SCÈNE

Vendredi 27 avril à 20h30

Le porteur d'histoire



Mercredi 18 avril à 14h30

Mary et la fleur de la sorcière

C'est l'été. Mary vient d'emménager chez sa grande-mère dans le village de Redmanor. Dans la forêt voisine, elle découvre une fleur mystérieuse qui ne fleurit qu'une fois tous les 7 ans. On l'appelle la "fleur de la sorcière". Pour une nuit seulement, grâce à la fleur, Mary possédera des pouvoirs magiques et pourra entrer à Endor, l'école la plus renommée dans le monde de la magie. La projection est suivie d'une animation proposée par la bibliothèque de Saint-Egrève.

SÉANCE ANIMÉE : en plus de sa programmation jeune public, La Vence Scène propose aux plus jeunes des séances animées mensuelles, ainsi que des Ciné-P'tit déj et des Ciné-goûters



Renseignements : 04 76 56 53 18
Billetterie : sur place
ou www.lavencescene.saint-egreve.fr



Molière du meilleur auteur et de la meilleure mise en scène en 2014, la pièce "Le porteur d'histoire" est à découvrir à La Vence Scène. Cette suite de récits où apparaissent pêle-mêle Alexandre Dumas, Marie-Antoinette, Delacroix et une mystérieuse Adélaïde est menée tambour battant par cinq comédiens qui changent de peau comme de chemise... L'imagination au pouvoir et le livre comme trait d'union à tous ces récits qui s'entre-mêlent, le spectacle est à déguster sans modération ! ■

En savoir + : www.acme.eu.com

SCOLAIRES : le porteur d'histoire est l'un des cinq spectacles de la saison culturelle à faire l'objet d'une programmation spéciale à destination des publics scolaires. Vendredi 27 avril à 14h, une représentation est exclusivement dédiée aux collégiens et aux lycéens. Les enseignants bénéficient d'un dossier d'accompagnement pédagogiques pour préparer leurs élèves

Mardi 24 avril 20h30

D'Jal seul en scène

Après cinq ans à guichets fermés avec son premier one man show, D'Jal revient sur scène avec un nouveau spectacle. Et bonne nouvelle pour les amateurs de l'humoriste bête de scène toujours aussi fou et plein d'énergie, si le spectacle est nouveau, les personnages cultes de D'Jal, comme son fidèle ami portugais, y reviennent pour de nouvelles aventures. (complet) ■



HORS PROGRAMME : organisé par RPO, le spectacle de D'Jal de fait pas partie de la programmation culturelle de La Vence Scène

l'agenda du 7 au 28 avril

DU 7 AU 22 AVRIL

Vacances scolaires.

SAMEDI 7 AVRIL

Café chez Antoine à la bibliothèque Barnave. 10h.

Repas dansant du RCCN à l'Espace Robert Fiat ; au menu, paëlla et DJ. A partir de 19h.

DIMANCHE 8 AVRIL

Sortie aux Arcs avec la section ski de piste de l'USSE. Inscriptions jeudi 5 avril à 20h30 au Foyer des Brioux.



Repas dansant de la FNACA à l'Espace Robert Fiat. 12h30.

LUNDI 9 AVRIL.

Permanence Info énergie gratuite à l'Hôtel de Ville. De 14h à 17h. Inscription obligatoire (au plus tard le vendredi précédent la permanence) auprès de l'ALEC au 04 76 00 19 09.

DU 9 AU 13 AVRIL

Matinées graphiques de l'atelier de l'Islo. Stage de dessin, pastels, acrylique et techniques mixtes à l'Espace Visancourt. Renseignements et inscriptions : 06 16 08 59 70 ou atelierdelislo@gmail.com.

Stage de tennis pour les 4-17 ans par la section tennis de l'USSE.

En savoir + : 07 81 50 08 68 ou www.tennis-st-egreve.fr.

DIMANCHE 15 AVRIL

Sortie à Tignes par la section ski de piste de l'USSE. Inscriptions jeudi 12 avril à 20h30 au Foyer des Brioux.

DU 16 AU 20 AVRIL

Matinées graphiques de l'atelier de l'Islo. Stage de dessin, pastels, acrylique et techniques mixtes à l'Espace Visancourt. Renseignements et inscriptions : 06 16 08 59 70

ou atelierdelislo@gmail.com.

Stage de tennis pour les 4-17 ans par la section tennis de l'USSE.

En savoir + : 07 81 50 08 68 ou www.tennis-st-egreve.fr.

21 ET 22 AVRIL



Safari truites sur le plan d'eau de Crétonon par le comité des fêtes. En savoir + : 06 32 46 03 78.



DIMANCHE 22 AVRIL

Sortie à Val Thorens par la section ski de piste de l'USSE. Inscriptions jeudi 19 avril à 20h30 au Foyer des Brioux.

MARDI 24 AVRIL

Cérémonie d'hommage aux morts pour la France au Monument aux Morts à 11h30.

Spectacle D'Jal à La Vence Scène. 20h30. Complet.

VENDREDI 27 AVRIL

Spectacle, "Le porteur d'histoire" à La Vence Scène. 20h30.

SAMEDI 28 AVRIL

Coup de projecteur : "Klaus Nomi, the Nomi song", ciné concert autour d'un artiste hors normes à la Bibliothèque Barnave. 17h.

LA VENCE SCENE cinéma

► Gaston Lagaffe

Le 7 avril à 14h, 16h et 20h30 ; le 8 avril à 15h et 18h ; le 9 avril à 14h et 18h ; le 10 avril à 10h30⁽¹⁾, 18h et 20h ; le 18 avril à 16h30 ; le 19 avril à 14h ; le 20 avril à 14h.

► Croc-Blanc

Le 7 avril à 14h ; le 8 avril à 14h ; le 9 avril à 16h ; le 10 avril à 16h ; le 20 avril à 16h⁽²⁾.

► Mektoub My Love : Canto Uno

Le 7 avril à 20h ; le 8 avril à 17h ; le 9 avril à 20h ; le 10 avril à 14h.

► La Ch'tite famille

Le 7 avril à 18h ; le 9 avril 15h ; le 10 avril à 14h.

► Willy et les gardiens du lac

Le 7 avril à 16h ; le 8 avril à 16h ; le 10 avril à 10h30⁽¹⁾

► Razzia (VOSTF)

Le 7 avril à 17h30 ; le 8 avril à 20h30 ; le 9 avril à 20h ; le 10 avril à 20h.

► Marie Madeleine

Le 8 avril à 20h30 ; le 9 avril à 17h30 ; le 10 avril à 17h30.

► Pierre Lapin

Le 11 avril à 14h et 16h ; le 12 avril à 14h (animation lapin à modeler) ; le 13 avril à 16h ; le 14 avril à 14h ; le 15 avril à 14h30 ; le 16 avril à 14h et 16h ; le 17 avril à 10h30⁽¹⁾ et 16h.

► Les dents, pipi et au lit

Le 11 avril à 18h ; le 12 avril à 17h30 ; le 13 avril à 20h ; le 14 avril à 16h ; le 15 avril à 17h30 ; le 16 avril à 18h15 ; le 17 avril à 20h30.

► Le collier rouge

Le 11 avril à 17h30 ; le 12 avril à 16h ; le 13 avril à 20h30 ; le 14 avril à 20h30 ; le 15 avril à 16h30 ; le 16 avril à 16h30 ; le 17 avril à 20h.

► Les Bonnes Manières

(VOSTF – interdit -12 ans)
Le 11 avril à 20h ; le 14 avril à 20h ; le 15 avril à 20h ; le 17 avril à 17h30.

► Mary et la fleur de la sorcière

Le 11 avril à 15h ; le 13 avril à 14h⁽²⁾ ; le 16 avril à 14h30 ; le 17 avril à 15h.

► Blue

Le 11 avril à 20h30 ; le 12 avril à 14h30 ; le 13 avril à 15h⁽²⁾ ; le 14 avril à 17h30 ; le 15 avril à 14h (animation fresque marine) ; le 16 avril à 18h ; le 17 avril à 11h et 14h.

► Pacific Rim Uprising

Le 12 avril à 18h ; le 13 avril à 18h ; le 16 avril à 20h (3D).

► Tout le monde debout

Le 12 avril à 20h30 ; le 13 avril à 17h30 ; le 14 avril à 15h ; le 15 avril à 18h30 ; le 17 avril à 18h.

► Pat et Mag déménagent !

Le 12 avril à 16h30 ; le 15 avril à 16h.

► La Prière

Le 12 avril à 20h ; le 14 avril à 18h ; le 15 avril à 20h30 ; le 16 avril à 20h30.

► Taxi 5

Le 18 avril à 14h et 16h ; le 19 avril à 16h et 20h ; le 20 avril à 14h et 20h30.

► Place publique

Le 18 avril à 18h et 20h30 ; le 19 avril à 14h et 18h ; le 20 avril à 18h et 20h.

► Mary et la fleur de la sorcière

Le 18 avril à 14h30 (séance animée).

► Chien

Le 18 avril à 20h30 ; le 19 avril à 17h30.

► La finale

Le 18 avril à 18h30.

► Contes sur moi !

Le 19 avril à 16h (animation animaux en folie) ; le 20 avril à 16h30⁽²⁾

► America (VOSTF)

Le 19 avril à 20h ; le 20 avril à 18h15.

(1)- ciné p'tit déj - (2) -ciné goûter

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

Permanence des élus :

Cabinet du Maire :
Daniel Boisset, sur RDV **04 76 56 53 41**
Conseillers départementaux :
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Députée de la 5^e circonscription de l'Isère :
Catherine Kamowski **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux
circo3805@gmail.com

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
Mardi, 8h30-11h30.
Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**
1^{er} lundi de chaque mois, 13h30-16h30.
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.
Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève

Permanence juridique : **04 76 56 53 00**

1^{er} jeudi et 3^e mercredi du mois après-midi sur RV en mairie

Médiation : **04 76 56 53 00**

Edouard Tournier, conciliateur de justice. Sur RDV en mairie.

Point Ecoute : **06 48 46 75 94**

Ecoute psychologique sur RDV le vendredi, 9h-13h à la MSF

Centre de planification et d'éducation familiale :

2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**

Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30

ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

Point Précarité Santé : de 9h30-12h **04 76 89 31 42**

Sans rdv le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h à la MSF.

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**

Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**

12 rue des Peupliers

Pompiers : **18** ou **112**

Secours en montagne, Isère : **112**

Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**

Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**

Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN mission locale **04 76 13 18 05**

4 av Général de Gaulle. www.meen-neron.com

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h,

jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h.

ou Rue Louis Neel

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**

Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**



Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59

Voirie : n° vert **0 800 805 807**

Déchets : n° vert **0 800 500 027**

Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-17h30

régie assainissement **04 76 59 58 17**

Eau potable : permanence le 3^e jeudi du mois de 13h30 à 17h. Pas de permanence le jeudi 19 avril.

• Abonnement et factures : **04 57 38 47 95**

• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**

soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915

Jusqu'au 06/04 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**

Domaine Barnave

Du 07 au 13/04 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

rue du Moulin, Le Fontanil

Du 14 au 20/04 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**

48 quater route de Grenoble

Du 21 au 27/04 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**

Domaine Barnave

Du 28/04 au 04/05 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa"

Du 05 au 11/05 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux

Julien MOURIER

Espaces Verts

DEVIS GRATUIT




**Entretien Espaces Verts - Elagage
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte**

Tél: 06 70 86 92 05

Votre magasin
créatif sur Saint-Egrève



L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts Loisirs Créatifs

Encadrement Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h
Samedi: 9h30-19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr





ici votre publicité



04 76 54 43 10



Groupe

Priorité Saint-Egrève

Notre quartier parlons-en... et vivons-le !

Deux matinées ont déjà eu lieu en 2018 avec ce dispositif participatif : la 1^{ère} qui a débuté du côté de Saint-Robert pour aller vers la Pinéa et se terminer aux abords de la gare. La 2^{de} qui a traversé le quartier de Rochepleine et qui s'est achevée à l'Espace Europe. A chaque fois, les habitants sont venus avec beaucoup de choses à dire et à raconter. En tant qu'élus, nous sommes confrontés toute l'année à nombre de situations délicates pour lesquelles des réponses précises et souvent urgentes doivent être apportées. Mais ces visites dans les quartiers restent un plus, puisque nous rencontrons de nouvelles personnes qui n'auraient peut-être pas poussé la porte de la mairie pour nous dire ce qui n'allait pas... ou ce qui leur plaisait !

Alors bien sûr les demandes ne sont pas toutes faciles à traiter, mais c'est bien là le sens de l'engagement que d'essayer de trouver des solutions là où les problèmes sont complexes. Avec le maire et les élus présents, nous nous sommes engagés à apporter une réponse précise à chacun. Si nous entendons vos inquiétudes, nous œuvrons pour y répondre dans la limite bien sûr de nos moyens. Je pense notamment à la problématique métropolitaine qui est au cœur des préoccupations. En reprenant nombre de compétences la Métro a de ce fait ôté aux villes des pré-carrés de longue date. Les élus et les services municipaux avaient ainsi l'habitude de répondre aux attentes des usagers selon une méthode rodée et qui avait fait ses preuves. La réactivité et l'efficacité n'en étaient que meilleures. Avec un nouvel acteur central, la Métro, pour tout ce qui touche à la voirie, à l'énergie, aux transports, à l'eau, à l'assainissement ou aux déchets, les cartes sont rebattues et chacun a dû retrouver sa place. L'équipe municipale continue de penser que nous devons travailler main dans la main avec les services métropolitains afin de faire avancer les dossiers mais nous ne sommes pas non plus dupes ; c'est pourquoi nous nous battons chaque fois que nécessaire pour que le service public soit au rendez-vous !

Pascal de Filippis

www.facebook.com/prioritesaintegreve

Groupe

Saint-Egrève Autrement

Des bibliothèques de quartier sacrifiées pour 2020

Le dossier de la médiathèque et des bibliothèques de quartier est plus que jamais d'actualité au moment où l'académicien Erik ORSENNA et Noël CORBIN, inspecteur général des affaires culturelles, viennent de rendre leur rapport porteur de propositions pour le "Plan national pour les bibliothèques". Ils préconisent notamment l'extension des horaires des bibliothèques en soirée et le week-end afin de renforcer "la culture et lutter contre la ségrégation culturelle". D'où l'importance des bibliothèques de quartier !

Le dernier journal municipal consacre plusieurs pages au projet de création de la "médiathèque du XX^{ème} siècle": 500 m² d'extension de la bibliothèque Barnave pour un coût total annoncé à 2 M€, et l'extension des horaires à 25 heures /semaine contre 19 actuellement. Quelques lignes sont consacrées au devenir des bibliothèques de Rochepleine et Fiancéy dans un paragraphe malencontreusement intitulé "Questions annexes".

Les habitants de ces quartiers ne considèrent pas ces structures comme des "annexes" mais bien comme des bibliothèques à part entière qui ont un rôle essentiel sur ces territoires. Ils l'ont exprimé publiquement en conseil municipal puis, plus symboliquement, lors de la cérémonie des vœux en janvier. De plus, en changeant la destination des bibliothèques de quartier c'est bien une réduction des horaires d'ouverture vers laquelle nous allons. En effet, l'amplitude totale d'ouverture des bibliothèques Barnave, Rochepleine et Fiancéy est actuellement de 48 heures et la majorité la réduira donc à 25 heures...

Dans son éditorial du mois dernier, M. le Maire répète : "pour les annexes, je le redis fermement le livre continuera d'irriguer celles-ci comme toute la ville". La majorité municipale souhaite transformer les bibliothèques de quartier en "lieux de vie sociale où le livre sera présent". Mais où seront les bibliothécaires ? En tout cas, la livraison d'un équipement culturel flambant neuf juste avant les élections de 2020 sera bien opportune...encore une fois !

F.Charavin, JM Puech et H Belrhali
(hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Une médiathèque du 21^{ème} siècle ?!

Toutes les bibliothèques se remettent en question avec le numérique et l'évolution des usages. A St Egrève, enfin, la ville semble s'être donné les moyens de réfléchir à l'évolution de ses bibliothèques. En juillet 2017, en présence de très nombreux Saint-Egrévois venus dire leur attachement à leur bibliothèque de quartier, la majorité municipale a voté une délibération dans laquelle on trouve notamment : "Le Maire propose que l'ensemble des services actuellement dédiés à la bibliothèque soient regroupés sur le site unique de Barnave... que les lieux libérés... resteront... des lieux de vie sociale et d'activités" Depuis est sorti le rapport Orsenna sur les bibliothèques. Il observe la transformation des bibliothèques en maisons de service public culturel. Il propose de développer l'accès de toutes et tous aux pratiques culturelles, avec un maître mot : OUVRIRE ! Ouvrir davantage aux heures où le public est disponible, ouvrir à tous les publics, ouvrir à l'ensemble des pratiques artistiques et culturelles, ouvrir à de nouveaux services, ouvrir depuis le domicile grâce à Internet, etc.

M. le Maire, une médiathèque du 21^{ème} siècle n'est pas seulement un projet architectural à 2 M€. C'est un projet qui "demande dans un premier temps une orientation politique claire" (cf. rapport cabinet ABCD que vous avez mandaté), que vous n'avez pas. Nous vous demandons de prendre le temps et de débattre pour :

Définir une politique de lecture publique et une politique culturelle pour la ville ; Bien prendre en compte tous les scolaires et les enfants qui aujourd'hui vont dans les bibliothèques de quartier et n'iront pas jusqu'à Barnave ; Se rappeler de la réaction des habitants à votre projet de fermeture des bibliothèques de Fiancéy et Rochepleine, les conserver en sachant qu'une bibliothèque n'existe pas sans bibliothécaires ; Intégrer les propositions du rapport Orsenna dans ce projet.

Alors seulement, un projet d'espace culturel municipal pourra émerger, où les livres et la culture, les bibliothécaires et les habitants auront leur place.

L.Amadieu, B.Ruef, E.Bruyant
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

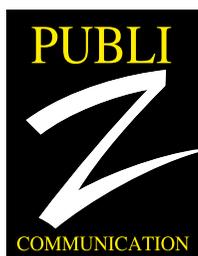
Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

L'hôpital de St-Egrève a mal à sa santé !



Le lundi 26 février je suis allée à la rencontre des personnels du CHAI de St-Egrève, dans le cadre du Tour de France des hôpitaux organisé par les Parlementaires communistes. La discussion d'une heure et demi a été l'occasion d'en apprendre davantage sur les difficultés que connaît le Centre hospitalier Alpes-Isère. Suppression de lits (78 l'année dernière !), de centres médicaux-psychologiques, suppressions de postes et non-remplacement du personnel partant à la retraite, urgences non traitées ou orientées vers le privé (tentatives de suicide par exemple), posent le décor de l'agonie de la psychiatrie publique. Les conséquences sont dramatiques sur les délais de prise en charge, la qualité du soin et les conditions de travail. Des unités de soins ferment, la contention revient en force. Les services publics sont mis à mal au nom du dogme de l'austérité qui n'empêche pourtant pas les cadeaux fiscaux aux riches et aux grandes entreprises. Suite à cette visite les parlementaires vont formuler des propositions pour exiger du gouvernement une autre politique de santé publique et donner à nos hôpitaux les moyens financiers et humains digne de ce pays. Le Maire de St-Egrève, vice-président du Conseil d'Administration et Madame la députée (membre du gouvernement Macron) ne peuvent être sourds aux cris d'alarme lancés par les personnels des hôpitaux ! C'est cette logique de casse du service public que j'entends continuer de combattre avec les élu-e-s progressistes, les habitant-e-s et avec les hospitaliers qui défendent un service public pour tous et une sécurité sociale financée par la cotisation !

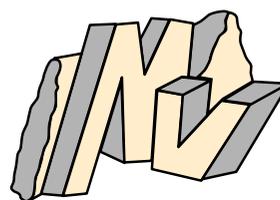
Sylvie GUINAND, Front de Gauche – PCF
<https://gaucheauthentiquestegreve.wordpress.com/>



Communication
Edition
Regie publicitaire

PUBLI Z
COMMUNICATION

8, rue de Mayencin
38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76



MARBRERIE
DE LA VENCE

Christian JEAN

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL

04 76 56 07 22

www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics

Nouveau Magasin

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du lac
Avenue de l'île brune
38120 St Egrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Egrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53



Entreprises et particuliers

Bois de chauffage & Bois d'allumage

Buches de bois compressées (jour, nuit)

Entretien d'espaces verts

Tonte, taille de haies
Débroussaillage, élagage
Evacuation de déchets végétaux

Contact : Stéphane Vallier - Tél. 06 78 34 65 12
Web : www.alpesboisverdureservices.fr - email : alpesbois38@gmail.com



D. et V. BAPST Opticiens conseil

*Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

☎ **04 76 75 61 18**
Centre Cal Les Charmettes

2^e Paire
Tiers payant
Parking Gratuit

danybapst@hotmail.fr



ECRAM

Le savoir-faire artisanal

Vitrage isolant Rénovation
Menuiserie PVC, ALU et BOIS
Fermeture de balcons - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

Tél. 04 76 75 46 88

Fax 04 76 75 67 08

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève



CARROSSERIE de la PRIOLA



Tous travaux de carrosserie

Grands, moyens et petits travaux - Marbre

Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève



DU 24/03 AU 21/04/18

Les GRANDS JOURS!

Promotions exclusives
sur les literies de grandes marques

Grand Litier

L'ADRESSE DE VOTRE BIEN-ÊTRE

ZI SAINT ÉGRÈVE

04 76 75 49 09

www.grenoble.grandlitier.com

yvrai ameublement